MODE D'EMPLOI - Comment remplir votre questionnaire Ressources Et Situation des occupants au 1er Janvier 2012

CADRE A

SITUATION DU LOCATAIRE AU 1ER JANVIER 2012
Le locataire : titulaire du contrat de location

CADRE B

SITUATION DU CONJOINT DU CONCUBIN OU DU CO-LOCATAIRE AU 1ER JANVIER 2012
Le conjoint: personne mariée avec le locataire A
Le concubin : personne vivant maritalement avec le locataire A
Le signataire du PACS: personne pacsé(e) vivant avec le locataire A
Le co-locataire : personne signataire du contrat de location, autre que le conjoint ou le concubin du locataire A

CADRE C

SITUATION DES AUTRES OCCUPANTS DU LOGEMENT AU 1 ER JANVIER 2012
Les autres occupants : autres personnes occupant régulièrement le logement.
En cas de séparation ou de divorce, ne doivent figurer que les enfants dont vous ou votre conjoint ou concubin avez la garde ou qui résident habituellement chez vous par décision du juge

POUR CHAQUE CADRE, (A OU B OU C) : VÉRIFIEZ SI LA SITUATION PRÉ-REMPLIE EST EXACTE

Si vous décelez une inexactitude ou un manque, remplissez soigneusement l'ensemble du cadre correspondant.
Si l'occupant n'est plus présent dans le logement, rayez le cadre correspondant
Si d'autres occupants vivent dans le logement, remplissez un cadre pour chacun d'eux

CADRE D

ACTIVITE DES OCCUPANTS DU LOGEMENT AU 1 ER JANVIER 2012
Pour chaque occupant du logement mentionné dans les cadres A, B, C, indiquez la nature de son activité en cochant la case correspondante au tableau, qu'il exerce ou non une activité.
Veillez à bien respecter l'ordre des occupants selon l'ordre déjà employé (A, B, C1, C2 …)

CADRE E

ALLOCATIONS RECUES PAR LES OCCUPANTS DU LOGEMENT AU 1 ER JANVIER 2012
Pour chaque occupant du logement mentionné dans les cadres A, B, C, indiquez le type d'allocations reçues.
Veillez à bien respecter l'ordre des occupants selon l'ordre déjà employé (A, B, C1, C2 …)

CADRE F

RESSOURCES
Montant du revenu fiscal de référence 2010 indiqué sur l'avis d'imposition des revenus pour chacun des occupants du logement

Pour tout renseignement
Contacter notre Centre de la Relation Clients au :
04.99.920.910

ATTENTION ! PENSEZ A JOINDRE LES PIECES SUIVANTES :

- 1 Photocopie de l'avis d'imposition ou de non imposition 2010 dans son intégralité (si votre revenu 2011 est inférieur de plus de 10% à celui de l'année 2010, fournir également les pièces justificatives des 12 derniers mois - exemples : bulletins de salaire ou attestations du POLE EMPLOI)
- Le cas échéant, les photocopies des avis d'imposition ou de non imposition revenu 2010 de toutes personnes occupant le logement au 1er janvier 2012 et qui ne figurent pas sur votre avis d'imposition.
- Le cas échéant, la photocopie de la carte d'invalidité des personnes autres que le locataire occupant le logement.
- En cas de changement de situation familiale par rapport à celle figurant sur l'avis d'imposition revenu 2010, 1 photocopie des pièces justificatives.
- Pour toute allocation, pension, indemnité, ... joindre la copie du document

SI VOUS N' ÊTES PAS EN POSSESSION DE VOTRE AVIS D' IMPOSITION ADRESSEZ-VOUS À VOTRE CENTRE DES IMPÔTS.

Ne pas oublier de dater et de signer le questionnaire

Joindre les pièces demandées avec le questionnaire, pour retourner un dossier complet.
Indiquer votre référence Client d' ACM sur les documents joints.

RAPPEL : TOUT DOSSIER INCOMPLET N'AYANT PU ÊTRE TRAITÉ, OU NON REÇU, DONNERA LIEU AUX PÉNALITÉS.